

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Jeudi 23 mars 2023 à 18h30**  
**à l'Espace Cours**

- **ORDRE DU JOUR** -

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**  
du Conseil Municipal du 9 février 2023

**M. NARDIN**

**COMMUNICATION DE DÉCISIONS**

➤ **A l'Etablissement de tarifs (alinéa 2) :**

N°2022/269 D'approuver la tarification applicable dans le cadre du Village de Saint Nicolas qui s'est déroulé du 2 décembre 2022 au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

➤ **A l'Etablissement de marchés à procédure adaptée (alinéa 4) :**

N°2022/282 D'approuver le marché pour la fourniture d'un pare-feu destiné à élever durablement le niveau de sécurité des systèmes d'information de la Ville, auprès de la société 3S SECURITE :

- L'acquisition du logiciel ;
- Les prestations d'installation du logiciel.

N°2022/326 D'approuver l'adhésion de la Ville d'Epinal au marché de prestations de maintenance des systèmes de sécurité incendie et intrusion ouvert par la centrale d'achat de la Communauté d'Agglomération d'Epinal comme suit :

- Système de sécurité incendie (lot n°1) avec la société INEO ITE
- Equipement de sécurité incendie (lot n°2) avec la société CHUBB France
- Alarme intrusion et vidéosurveillance (lot n°3) avec la société SAS AB SECURITE.

N°2023/15 D'approuver l'adhésion de la Ville d'Epinal au marché de prestations de vérification et de maintenance des défibrillateurs ouvert par la centrale d'achat de la Communauté d'Agglomération d'Epinal avec la société D-SECURITE GROUPE.

N°2023/29 D'approuver l'adhésion de la Ville d'Epinal au marché de prestations de nettoyage de vitres des bâtiments et infrastructures ouvert par la centrale d'achat de la Communauté d'Agglomération d'Epinal avec la société LORRAINE SERVICES PROPRETE.

N°2023/11 D'approuver le marché pour l'achat de jeunes plants en vue du fleurissement estival 2023 auprès de la société GRAINES VOLTZ.

N°2023/12 D'approuver le marché pour la location d'un système de mesure dans le cadre du diagnostic structurel des murs de la Basilique Saint Maurice avec la société TES TECHNIFOR.

N°2023/16 D'approuver le marché pour l'achat de terreau de jardinières en vue du fleurissement pour l'année 2023, avec la société GEPAC PATZER.

- N°2023/17 D'approuver le marché pour l'achat de terreau de rempotage destiné au fleurissement pour l'année 2023, avec la société THIEBAUT GODARD.
- N°2023/18 D'approuver les marchés concernant la construction du Nouveau Lieu Culturel de Conservation et de Valorisation du Patrimoine comme suit :
- Lot n°7 (revêtement de sol) avec la société SARL EUROP REVETEMENTS ;
  - Lot n°10 (plomberie sanitaires, chauffage, ventilation, climatisation) avec la société SAS SPIE INDUSTRIE & TERTIAIRE.
- N°2023/35 D'approuver les marchés concernant la construction du Nouveau Lieu Culturel de Conservation et de Valorisation du Patrimoine comme suit :
- Lot n°2 (gros œuvre – VRD) avec la société SARL MARCEL LECLERC :
    - o Tranche ferme
    - o Tranche optionnelle ;
  - Lot n°3 (charpente – ossature bois) avec la société SAS CHARPENTE HOUOT ;
  - Lot n°4.1 (étanchéité – couverture – bardage) avec la société SAS AVENIR TOITURES :
    - o Tranche ferme
    - o Tranche optionnelle ;
  - Lot n°4.2 (isolation thermique extérieure – enduits) avec la société SARL PRO FACADE ;
  - Lot n°5 (menuiseries extérieures) avec la société SAS BRAYER ALBERT ;
  - Lot n°6.1 (cloison – doublage – faux plafonds) avec la société SARL GALLOIS ;
  - Lot n°6.2 (menuiseries intérieures – mobilier) avec la société MENUISERIE JOLY ;
  - Lot n°8 (peinture) avec la société SAS OVA ;
  - Lot n°9 (électricité – courants forts et faibles) avec la société SAS FMT DIVOUX :
    - o Tranche ferme
    - o Tranche optionnelle ;
  - Lot n°11 (ascenseur) avec la société SARL.
- N°2023/22 D'approuver les marchés concernant les travaux de rénovation du pont du 170<sup>ème</sup> RI comme suit :
- Lot n°1 (ouvrages d'art et de génie civil) avec la société SAS EST OUVRAGE ;
  - Lot n°2 (travaux de peinture de structures) avec la société SAS ROTH ET CIE.
- N°2023/24 D'approuver les marchés concernant les travaux de mise en accessibilité des locaux accueillant le Centre Culturel, situés au 4 rue Claude Gellée, comme suit :
- Lot n°1 (plomberie et sanitaire) avec la société SARL PATRICK ROUSSEL ;
  - Lot n°2 (menuiserie intérieure) avec la société SARL MENUISERIE HOUILLON ;
  - Lot n°3 (plâtrerie) avec la société SAS GONSOLIN ;
  - Lot n°4 (électricité) avec la société SARL THOCKLER GILLES ;
  - Lot n°5 (faïence) avec la société SARL CARRELAGES ET DECO ;
  - Lot n°6 (peinture) avec la société SASU KELDECO NOUVELLE SIGNATURE ;
  - Lot n°7 (revêtement de sol souple) avec la société SARL EUROP REVETEMENT ;

- Lot n°8 (serrurerie et métallerie) avec la société SAS ARNOULD ;
- Lot n°9 (accessibilité) avec la société SARL MAOCA – COMMUNIQUEZ MALIN.

N°2023/28 D'approuver un marché pour la protection des falaises situées voie Pierre Carpentier, dans le but d'éviter tout éboulement, avec la société SAS ROC AMENAGEMENT détaillé comme suit :

- Tranche ferme ;
- Tranche optionnelle 1 ;
- Tranche optionnelle 2.

N°2023/30 D'approuver un marché pour la fourniture et la livraison de matériels et logiciels informatiques à destination des écoles avec la société SARL PROCESS INFORMATIQUE, dans le but d'équiper 10 nouvelles classes d'écrans interactifs dans le cadre du déploiement du socle numérique dans les écoles élémentaires.

➤ **A l'Etablissement de conventions de louage ou de mise à disposition de locaux ou de biens (alinéa 5) :**

N°2023/5 D'approuver le contrat d'occupation d'un appartement de type F1 situé au 1 rue Charles Renel à Epinal pour un loyer mensuel et une provision sur charges.

N°2023/7 D'approuver la convention d'occupation, d'une durée d'un mois comprise entre le 1<sup>er</sup> et le 31 mars 2023 dans le cadre du mois de sensibilisation autour des cancers, entre la Ville (bailleur) et les sociétés SV PRENEZ SOIN DE VOTRE IMAGE et ROSE POUDREE (preneurs) d'un local situé au sein de la galerie Saint Nicolas, moyennant un loyer symbolique, les charges devant être assurées par les preneurs.

N°2023/8 D'approuver la mise à disposition, entre le 13 janvier 2023 et le 31 mars 2023, d'un local situé au sein de la Maison des Associations sise quartier de la Magdeleine au profit de l'association Blouses Roses.

➤ **A la création ou modification des régies comptables (alinéa 7) :**

N°2023/1 De changer la dénomination de la régie de recettes du Pôle Manifestations en régie de recettes du service Logistique / Événementiel.

N°2023/9 De compléter la régie de recettes des droits de place, marchés et fête foraine en ajoutant aux recettes encaissées les télécommandes concernant l'accès au Marché Couvert.

➤ **A la vente de biens jusqu'à 4 600€ (alinéa 10) :**

N°2023/19 D'approuver la vente d'une hydro-gommeuse à renouveler, à la société EST RECYCLAGE.

➤ **A l'attribution de subventions (alinéa 26) :**

N°2023/13 D'approuver la demande de subvention pour le financement d'études stratégiques en lien avec le développement des commerces de centre-ville auprès :

- Du Conseil Départemental des Vosges ;
- De la Banque des Territoires.

- N°2023/23 D'approuver la demande de subvention pour le financement de la phase 2 du Plan communal des mobilités auprès :
- Du Conseil Départemental des Vosges ;
  - De l'Etat ;
  - De la Région Grand Est.
- N°2023/25 D'approuver la demande de subvention pour l'achat d'un gilet pare-balle à destination d'un agent de la Police Municipale de la Ville auprès de l'Etat.
- N°2023/27 D'approuver la demande de subvention pour l'achat de caméras mobiles à destination des policiers municipaux auprès de l'Etat.
- N°2023/32 D'approuver la demande de subvention pour le financement d'une nouvelle phase de déploiement de la vidéoprotection auprès de l'Etat au titre :
- De la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) ;
  - Du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR).
- N°2023/31 D'approuver la demande de subvention pour le financement du projet d'aménagement de la rue Christophe Denis, déterminé dans le cadre du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain (NPRU), auprès de l'Etat.

## PÔLE RESSOURCES

### 1 – DIRECTION DES FINANCES

**M. OZCELIK**

#### **1.1 – Budget primitif 2023**

**M. NARDIN**

Le Conseil municipal est appelé à approuver le budget primitif 2023.

**M. NARDIN**

#### **1.2 – Fixation des taux d'imposition**

Le Conseil Municipal est amené à approuver pour l'année 2023, les taux d'imposition comme suit :

- Taxe d'habitation (uniquement pour les résidences secondaires, les logements vacants et les logements occupés par les personnes morales) : 18,81%
- Foncier bâti : 49,18%
- Foncier non bâti : 38,30%

**M. OZCELIK**

#### **1.3 - Contribution au Syndicat Intercommunal Scolaire du Secteur d'Epinal (S.I.S.S.E.)**

Le Conseil Municipal est amené à approuver le versement d'une participation de la Ville d'Epinal au profit du S.I.S.S.E. pour l'utilisation de ses trois gymnases pour l'année 2023.

**M. OZCELIK**

#### **1.4 – Assujettissement à la TVA du budget de la Fête des Images**

Le Conseil Municipal est amené à approuver l'assujettissement du budget de la Fête des Images à la TVA, dans l'optique de permettre la réalisation d'opérations commerciales.

**Mme DEL GENINI**

#### **1.5 – Versement d'une subvention d'accompagnement**

Le Conseil Municipal est amené à approuver le versement d'une subvention d'accompagnement au CIQ du Saut-le-Cerf dans le cadre de la location d'une salle du Centre des Congrès pour l'organisation d'un vide-greniers.

### 2 - AFFAIRES JURIDIQUES

**M. NARDIN**

#### **2.1 – Avenant n°10 relatif à la Délégation de Service Public (DSP) concernant le stationnement payant avec Q-Park**

Le Conseil Municipal est amené à approuver l'avenant n°10 relatif au plafonnement de l'indemnisation mise en place dans le cadre de l'extension du ticket-course de 20 minutes à 1 heure.

**M. GUELLAFF**      **2.2 – Suspension du droit d’opposition à la collecte de données personnelles dans le cadre du contrôle du stationnement payant**  
Le Conseil Municipal est amené à approuver le principe d’une suspension du droit d’opposition à la collecte du numéro de plaque d’immatriculation par les usagers afin de permettre un contrôle efficace du stationnement payant.

**Mme ADAM**      **2.3 – Convention de groupement de commandes pour la passation des marchés concourant à la fourniture de prestations d’assurance**  
Le Conseil Municipal est amené à approuver une convention de groupement de commandes, pour la passation des marchés d’assurances, entre la Ville, le Centre Communal d’Actions Sociales (C.C.A.S.), la Communauté d’Agglomération d’Epinal (C.A.E.) et le Pôle d’Equilibre Territorial et Rural (P.E.T.R.) du Pays d’Epinal.

### 3 - DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION

**M. GUELLAFF**      **3.1 - Intégration du SCoT des Vosges Centrales dans la convention mutualisée de prestations de services informatiques**  
Le Conseil Municipal est appelé à approuver l’intégration du SCoT des Vosges Centrales dans la convention mutualisée de prestations de services informatiques conclue avec la Ville d’Epinal et le Pôle d’Equilibre Territorial et Rural du Pays d’Epinal (P.E.T.R.).

### 4 - POLE VILLE VERTE, ATTRACTIVE ET DE PROXIMITE

**Mme LASSERONT**      **4.1 – Attribution du marché travaux NPRU Champ du Pin - Tranche n°2**  
Le Conseil Municipal est amené à approuver l’attribution du marché de travaux concernant le Nouveau Projet de Renouvellement Urbain (NPRU) Champ du Pin pour la tranche n°2 prévoyant en tranche ferme la requalification de la rue David et Maigret, du parvis Bragard, de l’île, la résidentialisation du 2-4 Bitola et en tranche optionnelle la requalification de la rue Christophe Denis.

**Mme LASSERONT**      **4.2 – Avenant n°2 à la convention "Epinal au Cœur" portant Opération de Revitalisation du Territoire (O.R.T.)**  
Le Conseil Municipal est amené à approuver l’avenant n°2 à la convention « Epinal au Cœur » portant O.R.T. afin d’étendre le périmètre visé par l’Opération de Revitalisation du Territoire.

**M. HARPIN**      **4.3 – Portage de l’élaboration d’un schéma d’accueil du public en forêt de la 1<sup>ère</sup> couronne spinalienne**

**4.3.1 - Portage de l’élaboration d’un schéma d’accueil du public en forêt de la 1<sup>ère</sup> couronne spinalienne**

Le Conseil Municipal est amené à approuver le principe d’un portage du schéma d’accueil en forêt pour le compte de l’ensemble des communes adhérentes.

**4.3.2 - Demande de subvention pour l’élaboration d’un schéma d’accueil du public en forêt**

Le Conseil Municipal est amené à approuver le principe d’une demande de subvention auprès de l’Union Européenne pour l’élaboration d’un schéma d’accueil du public en forêt.

- M. HARPIN**                    **4.4 – Acquisition des parcelles forestières cadastrées CR 51 et 59 situées aux lieudits « La Combe des Fèves Sud » et « Le Petit Côté »**  
Le Conseil Municipal est amené à approuver l'acquisition de deux parcelles forestières cadastrées CR 51 et 59 situées aux lieudits « La Combe des Fèves Sud » et le « Petit Côté » d'une superficie respective de 2 390m<sup>2</sup> et 1 043m<sup>2</sup>.
- M. BRAUN**                    **4.5 – Acquisition d'une emprise issue des parcelles cadastrées AL 440 et AL 443 situées rue Ponscarne**  
Le Conseil Municipal est amené à approuver l'acquisition d'une emprise issue des parcelles cadastrées AL 440 et AL 443 situées rue Ponscarne, d'une surface d'environ 380 m<sup>2</sup>.
- M. BRAUN**                    **4.6 – Acquisition d'une emprise issue de la parcelle cadastrée AB 591 située rue Aristide Briand**  
Le Conseil Municipal est amené à approuver l'acquisition d'une emprise issue de la parcelle cadastrée AB 591 située rue Aristide Briand, d'une surface d'environ 300 m<sup>2</sup>, ainsi que d'un garage situé sur l'emprise.
- Mme DEL GENINI**        **4.7 – Convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Vosges pour le Trail des Terroirs**  
Le Conseil Municipal est amené à approuver la convention de partenariat entre la Chambre d'Agriculture des Vosges et la Ville d'Epinal concernant l'organisation des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> éditions du Trail des Terroirs Vosgiens, VTT et sa Marche Dégustation.
- M. NARDIN**                    **4.8 – Adhésion à l'association Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) - Vosges**  
Le Conseil Municipal est amené à approuver l'adhésion à l'association Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) – Vosges agissant en faveur de l'insertion économique.

## 5 - POLE VILLE EDUCATIVE ET SPORTIVE

- Mme MULLER**                    **5.1 – Convention d'objectifs avec la Société Coopérative d'intérêt collectif – Office départemental des centres de vacances et de loisirs pour l'année civile 2023**  
Le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention d'objectifs avec la Société Coopérative d'Intérêt Collectif – Office Départemental des Centres de Vacances et de Loisirs précisant les prix de journée des classes nature 2023.
- Mme GREWIS**                    **5.2 – Versement d'une subvention exceptionnelle au groupe scolaire du 149<sup>ème</sup> RI pour le projet culturel "Monstrologie"**  
Le Conseil Municipal est amené à approuver le versement d'une subvention à la coopérative scolaire du groupe scolaire du 149<sup>ème</sup> RI pour le projet culturel « Monstrologie » consistant à représenter un monstre avec son histoire.

## PÔLE RESSOURCES

### 6 – DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Mme ADAM**                    **6.1 - Mandat spécial**  
Le Conseil Municipal est appelé à approuver les dépenses exposées par les élus dans le cadre d'un mandat spécial et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à ce dossier.